

# LES ANNONCES Landaises

Le média des décideurs landais

**ASPERGE**  
Opération séduction

**LOGEMENTS  
SOCIAUX**  
Lancement d'une  
bourse d'échange



De gauche à droite :  
Cédric Iso, président de DRT,  
Amaury Roquette,  
directeur général ingrédients,  
Emmanuel Butstraen,  
président division parfumerie et  
beauté de DSM-Firmenich,  
Gilles Oddon, senior vice-président  
opérations ingrédients

Chimie verte  
**DSM-Firmenich**  
**se renforce**  
**dans les Landes**

# Coup de BUZZ



MARIE-JOSÉ GERMAIN

## Festival 35 ANS DE CONTE À CAPBRETON

Le Festival du conte de Capbreton célèbre ses 35 ans avec une édition spéciale à bien des égards, du 8 au 11 mai prochains.

Marie-José Germain, directrice artistique historique de l'événement, y tirera sa révérence avec une programmation aux couleurs des récits du monde qui lui ressemble : lumineuse et malicieuse. Dans une diversité des formes qu'elle veut « effervescente », les grands noms des arts de la parole seront au rendez-vous pour 29 créations, performances, conférences et rencontres au bord de l'océan.

[www.capbreton.fr](http://www.capbreton.fr)



## Exposition L'ART D'OSER

L'exposition *Voir la vie en (R)Ose* se poursuit jusqu'au 29 mars dans le hall du conseil départemental des Landes, à Mont-de-Marsan. Elle met en lumière une série de portraits réalisés par Leslie Leblond lors d'un atelier axé sur l'image de soi, ainsi que des sculptures créées par les plasticiennes Nathalie Jaffré, Valérie Tatin-Sauzet et Barbara Hay, en collaboration avec un groupe de femmes des quartiers du Peyrouat à Mont-de-Marsan et de La Moustey à Saint-Pierre-du-Mont. Un projet qui vise à faciliter l'intégration socioprofessionnelle des participantes et à encourager le développement personnel.



## Surf JOAN DURU, UN TICKET POUR LES JO

« Je suis super content d'obtenir ma qualification aux Jeux Olympiques en France. » C'est sur son compte Instagram que le surfeur landais Joan Duru a annoncé la nouvelle, au huitième jour des Mondiaux ISA (International Surfing Association) à Porto Rico, le 2 mars dernier. Ce qui porte à quatre les représentants du surf français aux JO avec Johanne Defay, Vahiné Fierro et Kauli Vaast. Champion du monde ISA 2021 et champion d'Europe WSL (World Surf League) en 2014, le surfeur de 34 ans peut donc rêver de titre olympique, fin août sur la vague de Teahupoo, à Tahiti.

**4 Grand Angle**  
Chimie verte  
DSM-Firmenich se renforce  
dans les Landes



**10 Zoom sur les réseaux**

Entrepreneurs bienveillants :  
le réseautage caritatif

**12 Focus Landes**

. Asperge des sables des Landes :  
opération séduction  
. Logements sociaux :  
lancement d'une bourse d'échange



**16 Interview**

Théâtre de Gascogne :  
Christophe Pomez,  
avec cœur et panache

**18 Info Flash**

**20 L'œil des experts**

Entreprise : l'art de se raconter

**25 Papilles Émoi**

Asperge au bleu

**26 Annonces Légales**

**34 Social**

CDI en fin de CDD ou de mission

**35 Tendances Bourse**



# GRAND ANGLE



De gauche à droite :  
Cédric Iso, président de DRT,  
Amaury Roquette,  
directeur général Ingrédients,  
Emmanuel Butstraen,  
président division parfumerie et  
beauté de DSM-Firmenich,  
Gilles Oddon, senior vice-président  
opérations ingrédients

© Paxi Beltz - Hans Lucas

# Chimie verte DSM-Firmenich se renforce dans les Landes

Après le rachat en 2020 du fleuron landais de la chimie verte DRT par Firmenich, et la fusion avec DSM actée en 2023, le groupe helvético-néerlandais, leader mondial des ingrédients de parfumerie et arômes, poursuit son ancrage sur le territoire, de Castets où deux nouvelles usines viennent d'être inaugurées, à Vielle-Saint-Girons où une autre unité est en cours de démarrage.

Par Julie DUCOURAU

**C**ela faisait des lustres qu'il n'y avait pas eu un tel raout sur le site de DRT (Dérivés résiniques et terpéniques) à Castets : « Depuis 1987 », a affirmé Emmanuel Butstraen, le président de la division parfumerie et beauté de DSM-Firmenich venu pour l'occasion. Le 13 mars dernier, il y avait foule d'officiels, élus, représentants de l'État ou de la chambre de commerce et d'industrie et de nombreux salariés pour assister à l'inauguration de deux nouvelles usines de production à



## LE GROUPE DSM-FIRMENICH

Issue de la **fusion en mai 2023** de DSM, née en 1902 aux Pays-Bas, et de Firmenich, née en 1895 à Genève

**12 milliards d'euros** de chiffre d'affaires en 2023 (- 7 % par rapport à 2022)

### 4 divisions :

- Parfumerie et beauté (40 % de l'activité du groupe),
- Goût texture et santé
- Santé nutrition et soins
- Nutrition et santé animales (cession prévue en 2025)

« **2 milliards de personnes touchent nos produits chaque matin** »

Présence dans **60 pays**

dont **6 sites dans les Landes** : à Castets avec DRT, Action Pin (hygiène professionnelle et protection des cultures) et Firlandes, à Vielle-Saint-Girons, Lesperon et Dax (bureaux).

Présent aussi en Béarn à Mourenx (SBS, produit des dérivés de l'acroléine)

**30 000 salariés** dans le monde, dont 900 dans les Landes.

Castets qui ont mobilisé 25 entreprises locales pour leur construction. La préfète des Landes, Françoise Tahéri, a même assuré, lors de son discours, que c'était « la première fois » qu'elle inaugurerait en même temps deux sites de cette envergure, y voyant « la traduction de la volonté et de la stratégie de DSM-Firmenich sur ce site landais historique ». Ces nouvelles usines sont « synonymes de la reconquête industrielle et de l'accélération de la transition énergétique sur un des plus beaux fleurons de la région », a renchéri Éric Sargiacomo, élu de Nouvelle-Aquitaine qui représentait le président Alain Rousset

Couper de ruban pour l'inauguration officielle des deux nouvelles usines le 13 mars dernier



arrivé en fin de visite car retenu à Bordeaux avec le ministre des Transports, Patrice Vergriete.

## CHANEL, DIOR ET LANCÔME

La première nouvelle installation qui fonctionne depuis quelques mois sous le nom Unité IV, est une unité polyvalente pour la production d'ingrédients biosourcés à base de pin essentiellement venu d'Europe, sur quatre étages et 17 000 m<sup>2</sup> incluant le parc de stockage, au cœur des 26 hectares du site de DRT, rachetée en 2020 par Firmenich au fonds d'investissement Ardian qui était devenu

actionnaire de référence trois ans plus tôt. De quoi créer des molécules plus complexes de parfumerie fine à forte valeur ajoutée, quand le site de Vielle-Saint-Girons se concentre plutôt sur des produits de base type détergence. Ici, la structure chimique des ingrédients est modifiée pour leur donner le comportement olfactif souhaité (rose, citron, poivre, rhubarbe...) avant leur livraison, sous forme liquide, partout dans le monde en fût ou cuve.

La deuxième usine sur cinq étages de 100 m<sup>2</sup> chacun, sur le site contigu Firlandes (propriété de Firmenich depuis 1998) est

uniquement dédiée à la production du musc biodégradable Habanolide, parmi les ingrédients les plus vendus de DSM-Firmenich, qui sert aussi bien dans les lessives et shampoings que dans la parfumerie fine, avec des clients comme Chanel, Dior ou Lancôme.

## 65 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT DEPUIS 2021

Au total, un investissement global de 65 millions d'euros depuis 2021 qui, selon Emmanuel Butstraen, « dénote notre volonté d'ancrage et notre envie de continuer notre développement économique



## CASTETS PENSE EXTENSION

En saluant ce « grand moment » d'inauguration des deux nouvelles usines, Philippe Mouhel, maire de Castets et président de la communauté de communes Côte Landes Nature, a proposé au groupe DSM-Firmenich de lui réserver une quarantaine d'hectares sur le territoire (34 à Castets et 10 à Vielle-Saint-Girons) pour des projets futurs. « Nous allons autoriser 100 nouveaux hectares pour les entreprises, vous seuls aurez droit à 45 », a-t-il dit, espérant que le nouveau PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) « passe sous les fourches caudines de la préfecture », tout en s'en prenant à la loi Zéro artificialisation nette (ZAN). L'élu a aussi dit son projet de création d'une « foncière ouverte au privé » pour permettre in fine aux jeunes qui arrivent de se loger : « Il faut que vous y participiez », a-t-il lancé aux dirigeants de DSM-Firmenich, soulignant que la commune était revenue à l'époque des forges avec « autant d'habitants que de salariés. Et c'est grâce à vous. »

« L'extension du foncier n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd », a réagi auprès de la presse, Amaury Roquette, directeur général de la division ingrédients parfumerie et beauté du groupe, qui prend aussi « très au sérieux » la proposition de foncière pour résoudre les problèmes récurrents de logement des personnels.

dans la région », la France étant « le deuxième pays après la Suisse dans notre ancrage industriel et l'ancrage des marchés ». Ces projets d'expansion au cœur du massif forestier landais, a-t-il ajouté, « consolident la présence historique de DRT », fondée en 1932 par des sylviculteurs landais à Vielle-Saint-Girons où DSM-Firmenich vient d'ailleurs de construire un tout nouvel atelier Gum pour les résines hydrogénées (chewing-gum, adhésifs, asphaltes...) qui est en cours de démarrage, avec de nouvelles créations d'emplois à la clef.

Alors que le site DRT de Lesperon, spécialisé dans les dérivés de colophane, a été placé en activité partielle cet hiver et que la

dernière étude de conjoncture en Nouvelle-Aquitaine de la Banque de France [cf. LAL n° 4104 du 2 mars] fait apparaître globalement un net recul du chiffre d'affaires sur l'activité produits industriels dans la chimie, Amaury Roquette, le directeur général ingrédients parfumerie et beauté, a assuré que sa division était « une industrie très résiliente, liée à l'évolution des classes moyennes et à la démographie dans le monde. Nous avons la chance de jouir d'une croissance constante ». Se recentrant sur ses activités nutrition, santé humaine et beauté, le groupe DSM-Firmenich a d'ailleurs annoncé le mois dernier qu'il allait se séparer de sa division nutrition animale et

La nouvelle unité IV de DRT pour la production d'ingrédients à base de pin





## EN CHIFFRES

**65 millions d'euros d'investissement** depuis 2021 pour ces deux nouvelles usines à Castets, dont **3,8 millions de subventions de la région Nouvelle-Aquitaine et de l'État** dans le cadre du plan de relance

**27 recrutements sur les deux sites** sur un total de 900 salariés environ

Unité IV : 17 000 m<sup>2</sup> de surface, 30 km de tuyauterie, 5 000 vannes, 4 colonnes à distiller, 2 réacteurs, et de la place pour plus si besoin  
Unité Habanolide : 5 étages de 100 m<sup>2</sup> chacun.

vitamines pour le bétail (3 milliards d'euros de chiffre d'affaires), un marché jugé trop volatil et qui a plombé ses résultats annuels.

## POUVOIR GROSSIR ENCORE

Sans trop en dire sur les milliers de tonnes de matières premières et finales qui, chaque année, entrent et sortent d'ici – concurrence mondiale oblige –, les deux nouvelles usines en fonctionnement 7 jours/7 et 24 heures/24 (classées Seveso seuil haut), vont en tout

cas permettre d'accroître les capacités de production « pour une plus grande performance industrielle et aller plus loin dans l'efficacité énergétique », a insisté Emmanuel Butstraen. Chacune possède d'ailleurs encore des espaces vides pour pouvoir grossir encore. Celle consacrée à l'Habanolide, la première en Europe, va désormais faciliter l'approvisionnement des marchés européens et du Moyen-Orient alors que le groupe prépare jusqu'ici l'entièreté de ce « musc macrocyclique élégant aux notes chaudes et légèrement boisées » dans son usine du New Jersey, près de l'aéroport de Newark. « On était sold-out (en rupture de stock) avec l'usine aux États-Unis vu la demande. Et en produisant désormais de A à Z ici aussi [une partie de la chaîne était déjà effectuée sur place avant d'être achevée aux USA, NDRL], on se rapproche de nos clients européens,

on dépensera moins en logistique, et cela participera à la baisse de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) », fait valoir Amaury Roquette. DSM-Firmenich s'est en effet fixé pour objectif une baisse de 25 % de GES d'ici à 2030 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Une chimie verte et durable qui prend ses fondements dans l'essence même de sa production puisque DRT utilise depuis toujours des ingrédients dérivés du pin (colophane, térébenthine...) et des coproduits (déchets valorisables) de l'industrie papetière pour les transformer en ingrédients de valeur ajoutée pour la parfumerie, la santé, la nutrition, l'industrie. Dans la nouvelle Unité IV, les résidus de fabrication sont également recyclés en combustible pour produire 90 % de la vapeur nécessaire sur le site : « Notre spécialité, selon un salarié sur site, c'est l'art d'accommoder les restes. » ■

L'usine dédiée à l'Habanolide, l'emblématique musc biodégradable de DSM-Firmenich

**ZOOM**  
SUR LES RÉSEAUX



Le trio qui anime l'association,  
de gauche à droite :  
Anne Verdier Mum and Dad,  
Lisa Lopez, Villa Orgosse,  
Marie-Blanche Laboille-Moresmau,  
Domaine de Millon

**Entrepreneurs  
bienveillants**

# Le réseautage caritatif

Initiée par Anne Verdier, restauratrice à Soustons,  
l'association les Entrepreneurs bienveillants mêle réseautage et mécénat.  
Les bénéfices de chaque rencontre sont reversés à des structures  
solidaires locales. Prochain rendez-vous : le 24 avril au Globe.

Par Cécile AGUSTI

**600** euros de denrées alimentaires, de produits

d'hygiène et d'articles de première nécessité. C'est ce que les Entrepreneurs bienveillants ont offert à l'antenne soustonnaise des Restos du Cœur le 2 mars dernier. « Touché par notre initiative, le centre Leclerc de Soustons a même doublé la mise », se réjouit Anne Verdier, présidente et instigatrice de l'association qui mêle réseautage et mécénat.

Restauratrice, la jeune femme a créé Mum and Dad à Soustons en septembre 2022. Son concept, à mi-chemin entre restauration rapide et classique, a très vite séduit une clientèle d'indépendants et d'entrepreneurs. « J'ai une facilité naturelle à entrer en contact avec les gens, à savoir ce qu'ils font dans la vie et à créer des liens entre eux. » Aussi, lorsqu'un mois après l'ouverture, elle décide d'organiser un événement à l'occasion d'Octobre rose, c'est à cette clientèle qu'elle pense. « J'ai perdu une amie d'enfance à cause du cancer du sein et je voulais récolter de l'argent. J'ai organisé « Le Petit Déj des nichons » en annonçant que les bénéfices seraient reversés à la Ligue contre le cancer. » 35 personnes s'inscrivent et la matinée caritative se transforme rapidement en rencontre de réseautage. « Il y a eu de très belles connexions. Ça a tellement plu, qu'à la fin du petit-déjeuner, Lisa Lopez s'est présentée

à moi. À la tête de la Villa Orgosse, une maison d'hôtes en plein centre de Soustons, elle souhaitait accueillir le prochain événement ! »

Un mois plus tard, ce sont 40 personnes qui y participent. Et une nouvelle fois, l'initiative fait des émules. Marie-Blanche Laboille-Moresmau propose de renouveler l'expérience au Domaine de Millon qu'elle gère. En janvier 2023, 50 personnes se joignent à l'événement.

Chaque fois, les bénéfices des petits-déjeuners sont reversés à des associations locales. Après la Ligue contre le cancer, ce sont les Restos du Cœur qui en bénéficient. Les participants sont très sensibles à ce fonctionnement. Au point que les trois femmes décident de pérenniser le concept : les Entrepreneurs bienveillants sont nés.

### 3 000 EUROS REVERSÉS À DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES LOCALES

À chaque fois, la formule est la même : un nouveau lieu à découvrir, des échanges entre professionnels, une intervention avec apport de compétences et une collecte de dons. Depuis la création, plus de 3 000 euros ont ainsi été reversés à des associations solidaires locales. « Nous, on ne gagne rien. Mais à chaque événement, on se prend un shoot d'adrénaline hyperpuissant ! C'est pour ça qu'on le fait : on est accro. Et si ça ne nous rapporte pas d'argent, on y gagne quand même en clientèle et en notoriété.

## LES ENTREPRENEURS BIENVEILLANTS PRATIQUE

### Comment ça marche ?

Tous les mois, sauf en juillet et en août, les Entrepreneurs bienveillants organisent un petit-déjeuner ou un apéro dans un lieu différent à Soustons. L'objectif est de favoriser les échanges et les rencontres entre entrepreneurs afin de promouvoir la création de synergies professionnelles. Des événements exceptionnels peuvent également être organisés, comme des workshops ou le marché de Noël ouvert au public qui a attiré près de 600 personnes en décembre dernier. Le prochain rendez-vous est fixé le 24 avril au Globe, restaurant bar tapas avec vue sur le lac de Soustons, pour un apéro entrepreneurs.

### Le nombre d'adhérents

Chaque réunion regroupe 50 à 60 entrepreneurs qui ne sont pas forcément les mêmes. Vient qui veut... Mais les premiers arrivés sont les premiers servis ! Soucieuses d'offrir un accueil et des interactions de qualité à l'ensemble des participants, les organisatrices limitent en effet le nombre de places à chaque fois. Les réservations se font en ligne sur la page Hello So de l'association.

### Combien ça coûte ?

Les participants paient uniquement l'entrée des événements auxquels ils souhaitent assister. Au départ fixée à 10 euros par personne, elle va être revalorisée à 15 euros pour permettre de reverser encore plus d'argent aux associations solidaires locales.

[www.instagram.com/entrepreneurs.bienveillants](http://www.instagram.com/entrepreneurs.bienveillants)

Sans compter les deux acolytes que j'ai trouvés dans cette aventure. Quand on donne, on reçoit. C'est un cercle vertueux. »

Le fablab L'Établi, la ferme Sébastopol, la Galerie 12 13, le camping Sandaya, la distillerie Léo Havion, la ferme Darrigade... les entreprises locales jouent le jeu pour accueillir le réseau. Et chaque fois, 50 à 60 entrepreneurs venus d'un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Soustons participent aux rencontres.

« J'ai créé les Entrepreneurs bienveillants pour faire vivre la ville dans laquelle j'habite. J'aimerais maintenant que le mouvement essaime à d'autres endroits ! » ■



Chaque rendez-vous mensuel réunit 50 à 60 entrepreneurs

Asperge des  
sables des Landes

# Opération séduction

Déjà détentrice d'une IGP depuis 2005, l'asperge des sables des Landes a décroché le Label Rouge depuis le 1<sup>er</sup> mars. Grâce à ce nouveau signe officiel de qualité et à des innovations produit, le légume primeur entend séduire de nouveaux consommateurs.

Par Cécile AGUSTI

**A**lors que les carottes et les pommes de terre constituent le fond de frigo, l'asperge est considérée comme un légume plaisir annonciateur du printemps. Sur les quelque 20 000 tonnes cultivées en France et proposées de mars à juin sur les étals, 4 500 sont produites dans les Landes par 80 asparagiculteurs.

Non content d'être le plus gros bassin de production français, le département est également celui qui fournit les « meilleures asperges du monde », assure David Ducourneau, producteur à Saint-Martin-d'Oney et président de l'Association des asperges des Landes. En témoigne leur double certification. En 2005, les



Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les asperges des sables des Landes sont les seules en France à arborer un Label Rouge

4 500 tonnes d'asperges  
sont produites dans les Landes  
par 80 asparagiculteurs

asperges des sables des Landes ont été les premières en Europe à décrocher une Identification géographique protégée (IGP), qui garantit leur terroir de production. Et depuis le 1<sup>er</sup> mars, elles sont les seules asperges françaises à arborer un Label Rouge, signe de leur qualité supérieure.

« Notre département offre des conditions idéales pour la culture de l'asperge, reprend David Ducourneau. Un sol sableux et très perméable, et un climat océanique. La qualité du produit s'en ressent. Et c'est pourquoi depuis huit ans, nous avons travaillé à obtenir le Label Rouge. Nos asperges sont sorties grandes gagnantes des dégustations à l'aveugle réalisées auprès d'un panel de 100 consommateurs et de 15 professionnels. Leur goût, leur fraîcheur, leur odeur, leur aspect et leur tendreté sont unanimement reconnus. »

## ÉLARGIR LA BASE DE CONSOMMATION

Aussi bonne soit-elle, l'asperge (d'où qu'elle vienne) a une faiblesse de taille : son taux de pénétration. « Seulement un quart des ménages en consomme », indique Angélique Aubry, responsable marketing chez Priméale à Ychoux, qui met en marché la majorité des asperges landaises. « Pour donner une idée, dans le cas de la carotte, c'est entre 86 et 87 % ! »

Il y a donc de la marge pour élargir la base de consommation. Le Label Rouge est un moyen d'y parvenir. « Même si l'IGP commence à être bien connue, le Label Rouge reste le signe officiel le mieux identifié par les consommateurs », souligne David Ducourneau. Les professionnels comptent donc sur le précieux sigle pour attirer l'œil de nouveaux acheteurs.

Toute la production landaise ne portera cependant pas la célèbre estampille. Cette année, une vingtaine de producteurs sont engagés dans la démarche et d'ici trois à cinq ans, seuls 15 à 20 % des volumes seront labellisés. Le cahier des charges est en effet très strict. Sélection des variétés, conduite des parcelles et de la production, récolte manuelle, taux de sable dans le sol, respect de la fraîcheur (elles doivent se retrouver sur les étals au maximum deux jours après la récolte), traçabilité... Rien n'est laissé au hasard pour garantir une qualité supérieure aux clients.

## RAJEUNIR LA CIBLE

Pour conquérir de nouveaux consommateurs, d'autres techniques sont donc mises au point. Jusqu'en mai, un plan de communication exceptionnel est déployé sur les grands bassins de consommation que sont Paris, Lyon, Toulouse et Nantes. L'asperge des sables des Landes va faire son show dans la presse professionnelle



Des asperges  
micro-ondables  
pour une  
clientèle plus  
jeune

(Fresh Plaza) et grand public (Elle, Le Figaro Magazine), sur les réseaux sociaux, en campagne d'affichage et à la radio (RTL2, Sud Radio, Scoop Lyon et sur les ondes des autoroutes). Elle sponsorise aussi l'émission « Petits plats en équilibre », diffusée du lundi au vendredi sur TF1, après les journaux de 13 h à 20 h. Depuis le 18 mars et jusqu'au 20 avril, elle s'offre ainsi 136 passages télé.

Et alors que l'asperge attire majoritairement une clientèle senior, Priméale a développé une innovation pour recruter une cible plus jeune. Avec les « asperges minute », les plus pressés et les plus nuls en cuisine disposent désormais d'asperges fraîches prêtes à cuire sans épluchage. Grâce à leur sachet micro-ondable offrant un effet cuisson vapeur, ces asperges landaises au calibre généreux sont prêtes à déguster en seulement 7 minutes. « Cette gamme marche très bien avec les pommes de terre, indique Angélique Aubry. Nous espérons le même succès pour les asperges. » ■

# Logements sociaux Lancement d'une bourse d'échange

Depuis le 18 mars, les résidents des logements sociaux des Landes peuvent échanger leurs toits via le site [www.bel-nouvelleaquitaine.fr](http://www.bel-nouvelleaquitaine.fr).

Par Hubert RAFFINI

**P**ersonne n'imagine que la Bel (Bourse d'échanges de logements sociaux), qui existe en Gironde depuis 2019 et se déploie sur les Landes, résoudra la crise du logement et le gonflement de la demande de logements sociaux. Mais, elle devrait répondre aux attentes de mobilité de nombreux locataires dont le logement n'est plus adapté pour des raisons de taille, de proximité du lieu de travail ou de coût. Le dispositif a été mis en place avec l'appui de l'Union régionale HLM Nouvelle-Aquitaine qui en est la créatrice, à l'initiative de la dizaine de bailleurs sociaux landais, dont XL Habitat qui gère 12 000 des 15 000 logements à loyers modérés du département.

## ROTATION AU RALENTI

Aujourd'hui, dans les Landes, un peu plus de 1 000 logements sociaux sont attribués chaque année pour 12 000 demandes. « Conséquence de la crise actuelle, cette année la rotation s'est littéralement effondrée. Elle ne représente que 5 à 6 % des



logements - trois fois moins que d'habitude - et les nouveaux programmes ne permettront pas de répondre à la demande », explique Maryline Perronne, présidente de la conférence départementale HLM Landes et directrice générale d'XL Habitat. La bourse d'échange qui sera également déclinée sur les Pyrénées-Atlantiques, arrive à point nommé pour faciliter les parcours résidentiels au sein de l'ensemble du parc social de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques et donner un peu de fluidité au marché.

### FACILITER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL

D'autant que la démarche est simple, du moins pour qui maîtrise l'outil informatique, et gratuite. Il suffit de

se rendre sur le site [www.bel-nouvelleaquitaine.fr](http://www.bel-nouvelleaquitaine.fr), de s'inscrire, de préciser sa demande et la mise en relation avec d'autres locataires décidés, eux aussi, à changer de logement, commence. À condition bien sûr que le bailleur social concerné n'y oppose pas son veto pour des raisons de non-paiement de loyer ou pour trouble du voisinage. Le locataire devient ainsi « acteur de son parcours résidentiel, voit les opportunités, réduit les délais de mutation et peut réajuster ses priorités en fonction d'une réalité qu'il appréhende mieux. » Les bailleurs sociaux eux, se chargent d'engager les démarches nécessaires à la réalisation de l'échange et les délais de déménagement sont choisis selon les besoins de chacun. ■



Les parties prenantes de Bel (gauche à droite) : Liliane Guilhem, représentante des locataires CNL pour XL Habitat, Maryline Perronne, présidente de la conférence départementale HLM40, Xavier Camlong, directeur territorial Domofrance, Nicolas Blaison, directeur de l'Union régionale HLM Nouvelle-Aquitaine, Catherine Garcia, représentante des locataires XL Habitat, Janine Fournié, CDC Habitat Pau, Marie Clavère, Habitat Sud Atlantic et Mohssine Benslimane, chargé de mission Union régionale HLM Nouvelle-Aquitaine

© H.L.R.

Théâtre de Gascogne

# Christophe Pomez, avec **CŒUR** et panache

**SAINT-PIERRE-DU-MONT** • Après cinq ans à la tête des affaires culturelles de la Martinique, Christophe Pomez est le nouveau directeur du Théâtre de Gascogne, depuis le 1<sup>er</sup> mars. Il entend poursuivre une programmation exigeante tout en construisant, avec les artistes et les acteurs économiques et culturels, une aventure « audacieuse et créative » qu'il veut ancrer dans son époque et dans l'identité landaise. Rencontre avec un directeur enthousiaste et inspiré.

Propos recueillis par Anne TAUTOU

**Les Annonces Landaises :**

**Qu'est-ce qui a motivé votre candidature ?**

**Christophe Pomez :** L'envie de retrouver un lieu à taille humaine en lien avec un territoire, les habitants et les créateurs. Et puis ma compagne avait mis sa carrière entre parenthèses en me suivant, nous souhaitons revenir dans l'Hexagone.

**LAL : Connaissez-vous les Landes ?**

**C. P. :** Pas du tout. Mais je viens de pays (Maroc, Roumanie) où l'hospitalité a du sens et j'ai retrouvé ici ce sens de l'accueil, de la fête, du partage, de la



CHRISTOPHE  
POMEZ



gastronomie. Je compte m'appuyer sur ces traditions, leur connecter les arts de la rue et qu'elles s'inscrivent dans le patrimoine de demain. J'aimerais ainsi proposer aux artistes et spectateurs une autre façon de vivre ce territoire.

### LAL : Avez-vous déjà dirigé un théâtre ?

**C. P. :** Oui dans les instituts français à l'étranger, j'ai dirigé des salles de cinéma, de spectacles, des galeries, des résidences, des médiathèques et des théâtres de plein air.

### LAL : Quelle est la nature de votre mission ?

**C. P. :** Je m'inscris dans la continuité du travail réalisé. Comme je l'ai dit au jury, pendant 10 ans, vous avez construit les fondations du Théâtre de Gascogne, je pense que vous cherchez un directeur qui poursuive le travail pour les 10 ans à venir.

### LAL : Qu'évoque pour vous le Théâtre de Gascogne ?

**C. P. :** Un territoire et surtout un imaginaire. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai intitulé mon projet « Théâtre de Gascogne, l'audace culturelle ! », en imaginant les grandes figures, Cyrano, d'Artagnan qui m'évoquent la fougue, le courage, le panache... Je m'inscris dans la continuité de ce courage de rassembler trois scènes. La force de cet équipement est d'avoir trois salles à taille humaine et même quatre avec l'espace public.

### LAL : Allez-vous proposer des spectacles hors les murs ?

**C. P. :** Oui, nous allons d'abord rayonner sur l'agglomération et puis travailler hors les murs et hors de l'agglomération. J'aimerais faire appel à des compagnies comme Opéra Pagaï en Aquitaine pour qu'elle invente un récit de territoire en impliquant les habitants, les pratiques en amateurs. C'est une continuité avec le thème de la scène conventionnée d'Intérêt national qui porte la mention « Art en territoire » et dont nous allons renouveler la demande d'appellation pour 2025-2028.

### LAL : Quelle est la situation budgétaire du théâtre ?

**C. P. :** Le budget est stable. J'ai des projets d'associer d'autres partenaires,



de développer un fonds de dotation pour financer la création avec des entrepreneurs qui ont compris que la culture est un vecteur de développement de l'entreprise. J'espère mobiliser du mécénat financier, en nature ou du mécénat de compétence. Pour des enjeux économiques et écologiques, il faut aussi penser à mutualiser des spectacles ou des compétences avec d'autres structures.

### LAL : Comment comptez-vous contribuer à la transformation écologique du spectacle vivant ?

**C. P. :** En travaillant avec des artistes qui recyclent des décors, des costumes, en faisant du réemploi, en pensant aux circuits courts, en transformant le plan des éclairages lumière avec un plan leds...

### LAL : Allez-vous accompagner des artistes ?

**C. P. :** Le théâtre doit être un lieu ressource, de formation et d'accompagnement, une pépinière culturelle. Je vais bien sûr respecter les engagements pris avec certains d'entre eux et nous accompagnerons des coups de cœur comme la compagnie Mmm de Mont-de-Marsan ou le chorégraphe franco-marocain Taoufiq Izzeddiou dans l'objectif de renforcer la dimension locale et une ouverture à l'international.

### LAL : Quelle sera la tonalité de la saison 2024-2025 ?

**C. P. :** Je ne sais pas encore. L'équipe du théâtre a commencé à y travailler avant mon arrivée. Ce sera une saison partagée. Je veillerai à l'équilibre de classiques du répertoire pour associer les scolaires, à compléter l'offre en fonction des nouvelles temporalités et des besoins, à décloisonner le théâtre pour lutter contre la monoculture et la standardisation ou à développer des résidences d'artistes en crèche...

### LAL : Le festival Yeraz sur la culture arménienne sera-t-il reconduit ?

**C. P. :** Oui en 2025. Je ne sais pas encore la forme qu'il prendra.

### LAL : Quel serait votre souhait aujourd'hui ?

**C. P. :** Ce qui me plairait c'est d'accompagner une génération de jeunes Landais dans la construction de leur identité culturelle. ■

## BIO EXPRESS

À 51 ans, Christophe Pomez a travaillé 20 ans en Outre-mer et à l'étranger. Diplômé d'un master européen de gestion d'entreprises culturelles, il a été directeur délégué de l'Institut français de Marrakech, et en Roumanie, de Bucarest et de ClujNopa. Passé par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) d'Auvergne, il a dirigé les affaires culturelles-Océan Indien à La Réunion avant de prendre la direction des affaires culturelles de la Martinique. Nommé pour trois ans, il est détaché du ministère de la Culture.

## Santé TOUT POUR LES AIDANTS

En France, un aidant sur trois décède avant la personne aidée. Ce chiffre qui fait froid dans le dos illustre cet enjeu de santé encore trop invisibilisé. Pour évoquer l'importance du répit des aidants et sensibiliser le plus grand nombre, le département des Landes et les organismes de santé au travail organisent, le 4 avril, la journée « Dis tu m'aides » à Aire-sur-l'Adour (gratuit). Au programme : un temps d'échange avec entre autres, la Carsat Aquitaine, l'association Bulle d'air, la Mutualité sociale agricole, l'Agirc-Arrco ; deux tables rondes d'experts sur : « Qu'est-ce qu'un aidant ? » et « Qu'est-ce que le répit ? ». Et aussi un spectacle théâtral, des animations et une exposition artistique de portraits d'aidants familiaux.

**Jeudi 4 avril de 9 h à 17 h 30 au centre d'animation d'Aire-sur-l'Adour**  
Inscription : 06 69 15 22 95

© Shutterstock



## Cybersécurité

### MARS@HACK DE RETOUR

Face à l'augmentation exponentielle des attaques informatiques, Mont-de-Marsan Agglo, la Base aérienne 118, Campus Landes et l'IUT réseaux et télécommunications organisent la 6<sup>e</sup> édition de Mars@Hack, le 4 avril prochain à l'IUT de Mont-de-Marsan. La manifestation vise à mieux armer les acteurs économiques et institutionnels face à la menace cyber. À partir de 14 h, des professionnels du secteur de la cybersécurité interviendront pour sensibiliser les petites et grandes entreprises aux différents types d'attaques. Méthodes de fraude bancaire, témoignage d'une PME victime d'un rançongiciel et présentation de solutions possibles sont au programme de l'après-midi. Les plus geeks (étudiants aguerris, professionnels ou simplement passionnés) pourront participer, tout au long de la journée, au challenge Capture the flag. Ces épreuves réalistes exploitant des failles issues d'attaques réelles sont conçues par les experts en cybersécurité de l'Armée de l'air et de l'espace en partenariat avec la société YPSI et l'ESD Cyber Security Academy.

**Inscription gratuite sur [www.montdemarsan-agglo.fr](http://www.montdemarsan-agglo.fr)**

## Environnement VEOLIA RECRUTE

Veolia, groupe français de services de gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, annonce l'ouverture de plus de 50 contrats en CDI dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Face au changement climatique, la multinationale explique faire face à une forte demande et ainsi ouvrir une campagne de recrutements via Veolia Eau Sud-Ouest (1 215 collaborateurs et 210 millions de chiffre d'affaires en 2023). Responsable d'équipe réseaux, agent réseau, chauffeur de camion hydrocureur, technicien usine, conseiller clientèle ou encore magasinier font partie des profils recherchés. Veolia Eau Sud-Ouest cherche aussi à recruter des jeunes et propose plusieurs postes en alternance.



© Shutterstock



Section de Dax et Agglomération  
antenne du Born

# FORUM LOGEMENT « HABITER ICI »



## MÉZOS 5/6 AVRIL 2024

**Vendredi 12-19h**  
**Samedi 10-18h**  
**SALLE DES FÊTES**

Restauration & buvette sur place

Retrouvez  
**LE PROGRAMME**  
ldh-landes-duborn.org

Contact :  
ldhduborn40@gmail.com  
06 87 52 56 79



Rencontres • Projections • Débats

Ateliers • Tables rondes • Expositions

Démonstrations Terre et Bois

Petites annonces : « Je cherche... Je propose »





## Logement FORUM « HABITER ICI » À MÉZOS

Les problèmes de logement posent de nombreuses questions et les Landes n'y échappent pas. Les membres de La Ligue des droits de l'homme du Born organisent un forum « Habiter ici », vendredi 5 avril et samedi 6 avril, à la salle des fêtes de Mézos. « Ce Forum, soutenu par le conseil départemental des Landes et la mairie de Mézos, reçoit aussi le concours de différentes associations, écoles et organisations. Il engage autant les citoyens que les intervenants à travers expositions, projections, animations diverses, ateliers, rencontres, conseils et échanges. Vos petites annonces y ont toute leur place », précisent les organisateurs.

L'ŒIL DES  
EXPERTS

CLAIRE  
GOUTINES

© Louis Piquemil

# L'Entreprise L'art de se raconter

**COMMUNICATION** • Quête de sens, perte de lien due au télétravail, difficultés pour attirer les talents et recruter... Plus que jamais les organisations ont besoin de réenchanter leurs relations en interne et en externe. Pour cela, elles introduisent dans leur communication de nouvelles narrations.

Par Claire GOUTINES  
Rédactrice et secrétaire générale de l'Apacom

**L**es entreprises comprennent de plus en plus l'importance de travailler leur storytelling, tant pour les équipes internes afin d'expliquer la genèse de la société et de valoriser les savoir-faire, que pour l'externe pour mieux humaniser leurs messages. Quels sont les bons leviers pour mettre en récit son activité, ses valeurs, ses spécificités ?

## UNE HISTOIRE UNIQUE... À PARTAGER

Les dirigeants ne voient pas toujours ce qu'ils peuvent raconter. Il y a pourtant 1 000 choses à dire, qui viendront compléter des messages publicitaires plus classiques. Le storytelling emprunte justement des chemins différents : au lieu de parler produits, l'approche narrative s'attache à montrer les projets, les relations humaines, les ambitions, les impacts positifs de l'activité. Cette prise de parole unique et personnalisée favorise l'adhésion du lecteur et son engagement, notamment sur les réseaux sociaux où les commentaires, partages et autres « like » augmentent l'e-réputation des entreprises.

## COMMENT CRÉER DU CONTENU ÉDITORIAL ?

En fait, tout le quotidien et l'actualité d'une organisation constituent potentiellement des pistes d'histoires, sur lesquelles le dirigeant peut développer une approche narrative. En voici quelques exemples :

- Un recrutement : ce sont des compétences qui arrivent et une personnalité qui a un parcours, des envies, de l'enthousiasme. Parler de ce nouveau collaborateur entraîne un double effet positif : exposer de façon détournée le dynamisme de la société et valoriser le salarié fraîchement embauché.

- Portrait du dirigeant. Montrer une vie d'entrepreneur, avec son lot de doutes, de tops et de flops, de changements de cap et d'espérances...

“ Le storytelling favorise l'adhésion ”





© Shutterstock

- Des projets commerciaux ou techniques, comme un appel d'offres remporté, l'investissement dans une nouvelle machine qui va multiplier vos opportunités, un marché qui s'ouvre à l'export... Le chef d'entreprise est légitimement fier de les présenter, dans la limite bien sûr de la confidentialité et de ce qu'il a envie de partager sans dévoiler ses axes stratégiques.

- Le lancement d'un produit. Plutôt que de parler technique, le storytelling interrogera ceux qui l'ont conçu ou qui l'utilisent déjà. Citer un salarié, un client ou un partenaire, c'est placer l'humain au cœur du récit et de l'expertise.

- La démarche RSE (Responsabilité sociétale) de la structure, via le soutien à une association locale ou à une action solidaire. En donnant la parole à ceux qui bénéficient de cette aide, la société illustre indirectement son engagement citoyen et responsable.

- Un fournisseur récemment référencé, qui amènera avec lui une avancée technologique ou un sourcing propice à une labellisation orientée vers la qualité, l'environnement...

## RENFORCER LA MARQUE EMPLOYEUR

À l'heure où les entreprises peinent à trouver des candidats, ce qu'elles font à l'intérieur doit se montrer à l'extérieur. Elles ont compris la nécessité de travailler et maîtriser leur image pour attirer des talents. La communication dans les organisations doit plus que jamais créer du lien en interne et en externe. À ce titre, les résultats de l'Observatoire des métiers de la communication en Nouvelle-Aquitaine mené par l'Apacom montrent, entre autres enseignements, l'émergence de la marque employeur parmi les préoccupations des annonceurs. Elle vient en troisième position dans leurs projets, illustrant ainsi les difficultés des entreprises à recruter.

Le storytelling en constitue un axe essentiel. Il fournit des éléments de réassurance sur ce que l'entreprise donne à voir d'elle. L'identité, les points forts, la qualité de vie au travail, la vision... est-ce une réalité ? L'une des meilleures manières de répondre consiste à recueillir et partager les avis des collaborateurs eux-mêmes.



“ Transformer les salariés en ambassadeurs ”

## LES PAROLES DES SALARIÉS, LA MEILLEURE DES PREUVES

Pour convaincre les candidats qu'elle est un endroit où il fait bon travailler, l'entreprise a tout intérêt à s'appuyer sur des témoignages de salariés. Leur donner la parole est un excellent moyen non seulement d'améliorer sa marque employeur, mais également de mobiliser les collaborateurs, développer leur sentiment d'appartenance à la structure et les transformer en ambassadeurs.

Car, quelle que soit la nature de leur poste, de nombreux salariés sont passionnés. Ils aiment raconter leur vécu et ce qui les fait vibrer. En région par exemple, une ETI (entreprise de taille intermédiaire) dans le secteur du transport interroge tous les mois un conducteur, et diffuse son témoignage sur ses réseaux sociaux. L'un d'entre eux livre des matériaux de construction. Ce qu'il apprécie ? Qu'un chantier ne ressemble pas à celui d'à côté, que les accès sont souvent difficiles et qu'il doit trouver une solution coûte que coûte, parce que les équipes sur place comptent sur lui. Et il aime aussi manipuler l'immense grue qui ira déposer délicatement la palette de

parpaing. Une autre conductrice, avec un profil plus rare donc dans cet univers masculin, effectue des ramassages de volailles en Bretagne. Ce qui la fait vibrer ? Le contact avec les éleveurs, et l'autonomie au volant de son camion. Tous ont en commun d'aimer leur travail. Ils sont fiers du matériel qu'ils utilisent, ils racontent l'entraide avec les collègues, et sont ravis de s'exprimer, à condition bien sûr d'avoir la garantie que leurs propos seront respectés. Car cette parole positive pour l'entreprise est tout aussi valorisante pour le collaborateur interrogé. Prendre le temps de l'écouter, de lui permettre d'expliquer son métier, de considérer que son quotidien est digne d'intérêt... a un impact très bénéfique.

Le storytelling a pour objectif de faire émerger la singularité de l'entreprise, les points saillants qui font sa différence et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. À l'heure où l'intelligence artificielle bouscule nos pratiques, y compris en communication, on peut noter que cette approche narrative basée sur la force du témoignage et du récit n'est pas (encore ?) disponible sur ChatGPT... ■

# LES ANNONCES Landaises

annonces-landaises.com

Actualité économique  
Vie des entreprises et des collectivités  
Décryptages juridiques  
Annonces légales - Ventes aux enchères

**50€ TTC**  
magazine + web

**ABONNEZ-VOUS !**

52 numéros

**Gagnez du temps !**

**ABONNEZ-VOUS EN LIGNE** sur [annonces-landaises.com](http://annonces-landaises.com)

Paiement sécurisé



**Magazine + Web**

6 MOIS = 30 €

1 AN = 50 €

2 ANS = 79 €

**Web**

6 MOIS = 18 €

1 AN = 29 €

2 ANS = 44 €

Nom ou raison sociale \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

Autre contact \_\_\_\_\_

Nombre d'abonnements souhaité \_\_\_\_\_

Contact : **Liliane Dorrer**

[contact@annonces-landaises.com](mailto:contact@annonces-landaises.com) / 05 58 45 03 03

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail



# Asperge au bleu

## INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 6 kiwis de l'Adour
- 1 pamplemousse
- 12 asperges des sables des Landes IGP/Label Rouge
- 25 cl de crème liquide
- 100 g de fromage au bleu (roquefort, bleu des causses, fourme d'Ambert...)
- Pain rassis
- Huile de tournesol
- Persil
- Pignons

**Temps de préparation :**  
20 minutes

Pelez vos asperges et faites-les bouillir 15 minutes dans l'eau salée. Laissez refroidir.

Préchauffez votre four à 200°. Dans un plat, ajoutez vos pignons et laissez torréfier 20 minutes Réservez.

Découpez quelques fines tranches de bleu, réservez.

Dans une casserole, faites chauffer la crème et le fromage bleu émietté jusqu'à obtenir une sauce lisse.

Dans une poêle, versez de l'huile et faites revenir des morceaux de pain rassis pour faire des croûtons.

**Dressage :** dans une assiette creuse, nappez le fond de l'assiette de sauce au bleu. Disposez en ligne vos asperges. Parsemez de croûtons, de pignons torréfiés et de persil. ■



Les Annonces Landaises  
partenaire de



## MONT-DE-MARSAN RÉSULTATS DU JEUDI 14 MARS 2024 À 14 H 30

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
	M <sup>e</sup> Zelda GRIMAUD	MAISON D'HABITATION AVEC DEUX DEPENDANCES ET PISCINE	SAINT-SEVER	5003 ROUTE DE TARTAS 5 AVENUE DE L'OCEAN	250 000 €	VENTE RENVOYÉE AU 27/06/2024

E-mail : [contact@annonces-landaises.com](mailto:contact@annonces-landaises.com)Plateforme : [annonceleale.annonces-landaises.com](https://annonceleale.annonces-landaises.com)

Les ANNONCES LANDAISES, magazine d'informations économiques habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes. Le site annonces-landaises.com est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département des Landes.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

LES ANNONCES  
**Landaises**

## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 30 € TTC     1 AN = 50 € TTC     2 ANS = 79 € TTC

### WEB

6 MOIS = 48 € TTC     1 AN = 29 € TTC     2 ANS = 44 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES  
12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : **LILIANE DORRER**

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03

## VENTES AUX ENCHÈRES

Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO

Maître Elisabeth de BRISIS

Avocats aux Barreaux de Dax, Mont-de-Marsan et Pau

Tél. 05.58.90.10.62 - 05.58.46.35.95 - 05.59.27.35.00

[debrisisdelalamo.fr](http://debrisisdelalamo.fr)

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Dax  
Siégeant dans la salle habituelle de ses audiences au Palais de justice  
Rue des Fusillés 40100 Dax

## UN APPARTEMENT À USAGE D'HABITATION DE TYPE T2

Commune de DAX

Lot n° 5 de l'immeuble situé 42 rue de la Fontaine Chaude et rue Cazade

**MISE À PRIX : 25 000 €**

Au plus offrant et dernier enchérisseur

**L'ADJUDICATION AURA LIEU  
LE JEUDI 25 AVRIL 2024 À 10 H 30**

Visites assurées : Samedi 6 avril 2024 de 14 h à 17 h - Lundi 8 avril 2024 de 14 h à 17 h Par la SCP COUCHOT-MOUYEN, commissaires de justice à Dax

Qu'aux requête, poursuites et diligences de LE FONDS COMMUN DE TITRISATION ABSUS, ayant pour société de gestion la société IQ EQ MANAGEMENT (anciennement dénommée EQUITIS GESTION), Société par Actions Simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 431 252 121, dont le siège social est à Paris (75017) 92 avenue de Wagram, et représenté par son entité en charge du recouvrement, la société MCS TM, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 982 392 722, ayant son siège social à Paris (75020), 256 bis rue des Pyrénées, prise en la personne de son président domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits du FONDS COMMUN DE TITRISATION QUERCUS, ayant pour société de gestion, la société IQ EQ Management, anciennement dénommée EQUITIS GESTION SAS, représenté par son recouvreur la société MCS ET ASSOCIÉS, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 21 décembre 2023 soumis aux dispositions du Code monétaire et financier, venant lui-même aux droits du CREDIT COOPERATIF, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 11 décembre 2019 soumis aux dispositions du Code Monétaire et Financier, assurant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué Maître Elisabeth de BRISIS, avocat associé de la Société Civile Professionnelle Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO, avocat au barreau de Dax y demeurant Résidence Praesidium 5 rue Ste Ursule BP 145, 40100 Dax Cedex,

Il sera procédé le jeudi 25 avril 2024 à 10 h 30 en l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Dax, siégeant dans la salle habituelle de ses audiences Rue des Fusillés 40100 Dax à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur EN UN SEUL LOT des droits et biens suivants :

**Désignation :** Sur la Commune de Dax (40100), dans un immeuble situé 42 rue de la Fontaine Chaude et rue Cazade, un appartement de type T2 (lot n° 5 de la copropriété) au 2<sup>ème</sup> étage comprenant une entrée, un dégagement, un séjour, une cuisine, une buanderie, une chambre, une salle de bains et wc. Bien actuellement libre de toute occupation.

**Mise à prix :** Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Dax par constitué Maître Elisabeth de BRISIS, avocat associé de la Société Civile Professionnelle Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO, avocat au barreau de Dax, avocat constitué, et dont il peut être pris connaissance audit greffe, au Cabinet de l'avocat poursuivant et les sites <https://avoventes.fr/cabinet/cabinet-de-brisis-del-alamo-mont-de-marsan> et <https://debrisisdelalamo.fr/>, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

VINGT-CINQ MILLE EUROS..... 25.000 €

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à Dax le 29 février 2024

Maître Elisabeth de BRISIS

L24AL01563



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

#### COMMUNE DE MONSÉGUR

M. Dominique CAZAUBIEILH Maire, Place du Foyer 40700 Monségur

### Objet du marché : rénovation d'une maison pour la création d'un habitat partagé inclusif

Projet : 81, Chemin de Moncade 40700 Monségur

Procédure de passation : Procédure adaptée selon les articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots

Date prévisionnelle de commencement des travaux : Juillet 2024

Délai de validité : 120 jours à compter de la date de réception des offres

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement : ressources propres

Règlement par mandat administratif à 30 jours.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix : 40 %

- Valeur technique : 50 %

- Délai d'exécution : 10 %

Date limite de réception des offres : le 30 Avril à 12 h.

Obtentions des dossiers : Les dossiers sont à télécharger à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

### Renseignements relatifs aux lots :

Lot n° 1 : Démolition - Curage

Lot n° 2 : VRD

Lot n° 3 : Aménagements paysagers

Lot n° 4 : Gros-Oeuvre

Lot n° 5 : Charpente-Couverture-Zinguerie-Plancher

Lot n° 6 : Menuiseries extérieures

Lot n° 7 : Isolation par l'extérieur

Lot n° 8 : Isolation des combles

Lot n° 9 : Plâtrerie-Isolation

Lot n° 10 : Carrelages-Faïences

Lot n° 11 : Menuiseries intérieures

Lot n° 12 : Serrurerie - Ferronnerie

Lot n° 13 : Plomberie-Sanitaire-VMC-Chauffage

Lot n° 14 : Electricité

Lot n° 15 : Peintures extérieures et intérieures

Lot n° 16 : Traitements

Lot n°17 : Etanchéité

Lot n°18 : Elevateur PMR

### Renseignements complémentaires :

Administratifs : commune de Monségur Tél : 05 58 79 23 71 - [monsegur.mairie@orange.fr](mailto:monsegur.mairie@orange.fr)

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau 50 cours Lyautey 64010 Pau, tél. : 05 59 84 94 40.

Date d'envoi à la publication du présent avis : 19 Mars 2024

L24AL01540

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.annonces-landaises.com](https://annoncelegale.annonces-landaises.com)



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### Nom complet de l'acheteur :

COMMUNE D'YCHOUX  
Rue Félix Arnaud 40160 Ychoux  
N° SIRET : 214 003 329 00015

Groupement de commandes : non

Lien plateforme de consultation : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant collectivité : 2024-002

Intégralité des documents sur le profil acheteur : oui

Utilisation des moyens de communication non communément disponibles : non

### Nom du contact :

Maître d'ouvrage : mairie d'Ychoux, Rue Félix Arnaud 40160 Ychoux - Adresse mail : [mairie@ychoux.fr](mailto:mairie@ychoux.fr) - N° tél : 05 58 82 36 01

Maître d'œuvre : NEPSEN, Monsieur Julien RABISSE 71 rue Carle Vernet 33800 Bordeaux - Mail : [julien.rabisse@nepesen.fr](mailto:julien.rabisse@nepesen.fr) - N° tel : 05 40 05 51 48

Type de procédure : procédure adaptée

Conditions de participation : se référer au RC

Technique d'achat : sans objet

Date et heure limite de réception des plis : le vendredi 12 avril 2024 à 12 h

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Critères d'attribution : se référer au RC

Intitulé du marché : rénovation énergétique de la salle des fêtes de la commune

Code CPV principal : 45321000

Type de travaux : travaux

Lieu principal d'exécution : 1 rue Simon Dumartin Ychoux - Landes

Durée du marché : 2 mois

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : oui

Lot n° 1 : ITI - Plâtrerie CPV : 45321000

Lot n° 2 : Peinture - CPV : 45442100

Lot n° 3 : Menuiseries ext. alu - CPV : 45421000

Lot n° 4 : CVC - Plomberie - CPV : 45330000

Lot n° 5 : Electricité - CPV : 45311200

Lot n° 6 : Panneaux photovoltaïques - CPV : 45261215

Visite obligatoire : non

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 43, 64010 Pau - Mail : [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr)

Date d'envoi à la publication : 21 mars 2024

L24AL01591



## PRÉFECTURE DES LANDES

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Au cours de sa réunion du 5 mars 2024, la commission départementale d'aménagement commercial des Landes a émis un avis favorable à l'autorisation sollicitée par la SAS PANAFRANCE en vue d'étendre un ensemble commercial par la création de deux cellules commerciales non-alimentaires d'une surface totale de vente de 7 838 m<sup>2</sup> sur la commune de MEES (40990), zone commerciale Remazeilles.

Surface de vente actuelle : 7 300 m<sup>2</sup>

Surface de vente demandée : 538 m<sup>2</sup>

Surface de vente totale : 7 838 m<sup>2</sup>

Mont-de-Marsan, le 14 mars 2024

Pour la préfète et par délégation, la secrétaire générale, Stéphanie MONTEUIL  
L24AL01498



ASA de DFCI de SORE ARGELOUSE

UNION EUROPÉENNE  
FOND EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

## MARCHÉ DE TRAVAUX PASSÉ SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE

Acheteur :

**ASA de DFCI de SORE ARGELOUSE**  
Représentée par M. Michel HARRIBEY, Président

Objet du Marché : **SORE - P403 Pairoys**

Cahier des Charges n° : MAPA 2024 - 06

**Délai d'exécution** : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 06/09/2024

**Date limite de réception des offres** : le 05/04/2024 à 12 h.

**Critères de choix décroissants** : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

**Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements** : Sur le site <https://demat-ampa.fr/entreprise> et <https://www.dfcilandes.fr>, Rubriques «Appels d'offres»

**Où auprès de la DFCI Landes** : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : [contact@dfci40.com](mailto:contact@dfci40.com)

**Modalités de réponse** : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://demat-ampa.fr/entreprise>.

La signature électronique n'est pas demandée.

**Date d'envoi à la publication** : le 14/03/2024

\*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

L24AL01424



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête relative à l'aliénation partielle de deux chemins ruraux

Par arrêté du 04 mars 2024, le Maire de la Commune de Magescq a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant aliénation partielle de deux chemins ruraux.

**L'enquête se déroulera du 08 avril à 9 h au 22 avril 2024 à 17 h pour une durée de 15 jours consécutifs** en Mairie de Magescq au 1 place de l'Eglise 40140 Magescq.

A cet effet, Monsieur Claude LABAOU a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie au secrétariat, 1 place de l'Eglise 40140 Magescq, aux jours et heures habituelles d'ouverture : - Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 - Le lundi et jeudi de 14 h à 18 h - Le vendredi de 14 h à 17 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations :

- Sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Magescq
- Par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse postale de la mairie 1 place de l'Eglise 40140 Magescq
- Par voie numérique à l'adresse suivante : [contact@mairie-magescq.fr](mailto:contact@mairie-magescq.fr)

M. le Commissaire Enquêteur accueillera le public pour recevoir ses observations en mairie le :

- **Lundi 08 avril 2024 de 9 h à 12 h**

- **Lundi 22 avril 2024 de 14 h à 17 h**

La limite de réception des courriers et courriels est fixée au lundi 22/04/2024 à 17 h. Ceux-ci compléteront le registre d'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, les administrés pourront consulter son rapport et ses conclusions à la mairie de Magescq, aux jours et heures habituelles d'ouverture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire, Alain SOUMAT

L24AL01494

[WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM](http://WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM)



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES**

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Enquête publique unique préalable à une demande de défrichement et de permis de construire pour un projet d'édification d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Lesperon

**Demandeur : Monsieur Benjamin TINTIGNAC, Représentant de la SAS ENOVA PV 2, 10 Les Docks Place de la Joliette 13002 Marseille 2<sup>ème</sup> Arrondissement**

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique, durant 32 jours consécutifs, **du lundi 18 mars 2024 (08 h 30) au jeudi 18 avril 2024 (18 h 00)**.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement et de permis de construire.

Monsieur Daniel DECOURBE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Anne GUCHAN-DORLANNE en qualité de suppléante, par décision n° E24000010/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 8 février 2024.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement, l'étude d'impact, le résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale :

- Sur support papier : à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et le vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

- Sur un poste informatique : à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr) puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 18 mars 2024 (08 h 30) au jeudi 18 avril 2024 à 18 h 00, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie Lesperon, siège de l'enquête publique 54 place Saint-Pierre 40260 Lesperon.

- Transmises par courrier à [ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr) avant le jeudi 18 avril 2024 à 18 h 00. Elles devront porter la mention : «à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Défrichement/PC LESPERON)».

Monsieur Daniel DECOURBE recevra le public à la mairie de Lesperon aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 18 mars 2024 de 08 h 30 à 12 h 00**

- **Mercredi 3 avril 2024 de 14 h 00 à 17 h 00**

- **Jeudi 18 avril 2024 de 15 h 00 à 18 h 00**

Une réunion d'information et d'échange, présidée par Monsieur Daniel DECOURBE, commissaire enquêteur, est organisée le lundi 18 mars 2024 à 19 h 00 à la mairie de Lesperon, en présence du maître d'ouvrage.

Toute information sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, Monsieur Thomas SENANT 45 avenue du Président JF Kennedy 64200 Biarritz - [thomas.senant@enoe-energie.fr](mailto:thomas.senant@enoe-energie.fr).

Dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Madame la préfète des Landes son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes - service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) et service aménagement et risques (SAR) (05 58 51 30 73) - et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L24AL01147

LES ANNONCES LANDAISES SONT  
HABILITÉES DANS LE DÉPARTEMENT 40

NOUS PUBLIONS ÉGALEMENT  
VOS ANNONCES LÉGALES  
SUR TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à une demande de défrichement d'environ 19 hectares pour L'édification d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Magescq  
Demandeur : Monsieur Laurent Michel ALBUISSON, représentant de la SAS MELVAN 2 rue Saint Etienne 45000 Orléans

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique, durant 33 jours consécutifs, du lundi 8 avril 2024 à 09 h au vendredi 10 mai 2024 à 17 h 30.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

Monsieur Philippe LAFITTE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Daniel DECOURBE en qualité de suppléant, par décision n° E23000007/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 8 février 2024.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de défrichement, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- Sur support papier : à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi et le jeudi de 08 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le mardi et le mercredi de 08 h 30 à 12 h 30, le vendredi de 08 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 09 h à 12 h.

- Sur un poste informatique : à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr) puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 8 avril 2024 à 09 h au vendredi 10 mai 2024 à 17 h 30, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie Magescq, siège de l'enquête publique - 1 place de l'Église 40140 Magescq.

- Transmises par courriel à [ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr) avant le **vendredi 10 mai 2024 à 17 h 30**. Elles devront porter la mention : «à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Défrichement MAGESQ)».

Monsieur Philippe LAFITTE recevra le public à la mairie de Magescq aux dates et heures suivantes :

- Samedi 13 avril 2024 de 09 h à 12 h

- Lundi 29 avril 2024 de 09 h 30 à 12 h 30

- Vendredi 10 mai 2024 de 14 h 30 à 17 h 30

Toute information sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, SAS MELVAN rue Saint Étienne 45000 Orléans - [c.chauveau@melvan.eu](mailto:c.chauveau@melvan.eu)

Dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Madame la préfète des Landes son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Magescq, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes - service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) - et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elle sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L24AL01395

## CONSTITUTIONS

### AVIS DE CONSTITUTION

En date du 23/02/2024 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique : Société par Actions simplifiée

Dénomination : **VITAGRI**

Siège Social : 283 rue Antoine Becquerel, centre d'Affaires 40280 Saint-Pierre du-Mont

Au capital de : 400 €

Durée : 99 ans

Objet : tous travaux agricoles

Président : Reda OUALLA demeurant 343 Lotissement Lapeyrière 40240 Vielle-Soubiran.

La société sera immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Président

L24AL01121

## In Extenso

AQUITAINE  
Sté d'Expertise Comptable  
8 allée de la Capère  
40000 Mont-de-Marsan

### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Dénomination : **BDLP ARCACHON**

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1 000 € constitué par des apports en numéraire.

Siège social : 43 rue Léon Gambetta 40000 Mont-de-Marsan.

Objet : la propriété, la gestion, l'administration et l'aliénation, y compris la vente, de tous biens immeubles qu'elle pourra posséder, acquérir, faire construire ou prendre à bail, leur exploitation par bail, ou par tout autre moyen.

Gérant : M. Xavier BONNET demeurant 43 rue Léon Gambetta 40000 Mont-de-Marsan.

Cession de parts : libre entre associés, nécessité d'un agrément pour les tiers

Durée : 50 années

RCS : Mont-de-Marsan

L24AL01473

## In Extenso

SUD ATLANTIQUE  
ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère  
40990 Saint-Vincent-de-Paul

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date à Capbreton du 14 Mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale :

**CABINET DENTAIRE DU DOCTEUR  
GAËLLE GABORIEAU-SOUBRAN**

Siège social : 8 boulevard du Docteur Junqua, 40130 Capbreton

Objet social : l'exercice de la profession de chirurgiens-dentistes

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10.000 euros

Gérance : Madame Gaëlle GABORIEAU-MIMOUNI épouse SOUBRAN, demeurant 5 Impasse des Oies Cendrées, 40130 Capbreton.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Dax.

Pour avis, la Gérance

L24AL01491

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée

«BISTROT DES ARCEAUX»

Au capital social de 10.000 €uros, dont le siège est situé 23 rue des Arceaux à Saint-Sever (40500).

Objet : Bar, Brasserie, Restaurant, Licence IV, Vente à emporter, Traiteur, Pizzeria, Hôtel

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Gérants : Mme Sandrine LANDA demeurant 12 B avenue du Tursan 40500 St Sever & M. Rémi LANDA demeurant 6 bis rue Montluc 40000 Mont-de-Marsan.

La société sera immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour Avis

L24AL01507

Aux termes d'un ASSP en date du 24/02/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**SWING ARCHITECTES**

Objet social : Société d'architecture

Siège social : 138 avenue des Grands Lacs, 40460 Sanguinet

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Mont-de-Marsan.

Co-gérance : Monsieur JUSTER Sylvain, demeurant 451 rue de Caton, 40460 Sanguinet et Madame SICOT Laura, demeurant 23 cours Louis Fargue, BAT A103, 33300 Bordeaux.

Sylvain JUSTER

L24AL01523

## TEC.GE.FI

Alliance 

Aux termes d'un ASSP en date du 15/03/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**ROXANE FIOREZZANO**

Objet social : Crêperie, glaces artisanales, salon de thé, café, épicerie ; accueil pèlerins ; tenue de stands (crêperie, glaces artisanales) pour des événements extérieurs

Siège social : 325 rue de la Bastide, 40320 PIMBO

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MARSAN

Gérance : Mme FIOREZZANO Roxane, demeurant 1200 route de Puyol, 40320 PIMBO

Pour avis

L'associée unique

L24AL01534

Aux termes d'un acte authentique reçu le 14/03/2024 par Maître Frédéric LATIER, Notaire à HAUTERIVES (26390) 315 impasse de Fourmilère, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI LAUCO**

Objet social : Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 4 rue Maurice Ravel, 40510 SEIGNOSSE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Co-gérance : M. EBOLI Laurent, demeurant 4 rue Maurice Ravel, 40510 SEIGNOSSE et Mme PAILLAT Corinne, demeurant 4 rue Maurice Ravel, 40510 SEIGNOSSE

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints deux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis, le Notaire

L24AL01546

Prescripteur,

Une annonce à Paris, Marseille, Lyon,  
Strasbourg, Lille, Nantes...

Ne cherchez plus de correspondant,

LES ANNONCES  
**Landaises**  
se chargent de tout

• un gain de temps,  
• un seul interlocuteur,  
• un meilleur service,

• une fiabilité de  
notre correspondant,  
• aucun surcoût.

ABONNEZ-VOUS



**Cabinet JL DEKENS  
CONSULTANTS - TJSO**  
42 rue des Jardins  
40100 DAX  
Tél : 05.58.97.05.82

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Parentis-en-Born du 15 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : **ERNEST**

Siège : 672 route des Ecureuils 40160 Parentis-en-Born

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 110.600 euros

Objet : Toutes prises de participations, dans toutes sociétés quels que soit leur forme et leur objet ; La direction, la gestion, l'animation et le contrôle d'activités de toutes personnes morales ou entités juridiques et notamment la participation active à la conduite de la politique générale des filiales ou entités dans lesquelles la société détient une participation ; Toutes prestations de services intragroupes touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire ; Les prestations d'assistance, de conseil et d'accompagnement auprès des entreprises et en particulier toutes activités ayant trait au conseil en matière financière, de gestion et d'organisation administrative et commerciale ; La gestion, l'achat, la vente de ces participations, par tous moyens à sa convenance ; La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, absorption ou fusion ; L'achat, la vente de tous biens immobiliers, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, la location meublée avec ou sans services para-hôtelières de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange apport ou autrement ;

Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou un associé à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : M. Guillaume GRUAT demeurant 672 route des Ecureuils 40160 Parentis-en-Born.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan.

L24AL01551



**CABINET  
D'AVOCATS JL DEKENS  
CONSULTANTS  
TJSO**  
4 allée Claude Mora  
40000 Mont-de-Marsan

Suivant acte sous seing privé en date du 19 mars 2024 à Mont-de-Marsan (40), il a été instituée une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**INVEST MOMY**

Capital : 1.000 euros

Siège social : Route de Ricouch, Lieu-dit Cabale 40700 Momuy.

Objet : Le développement, la réalisation, la construction et l'exploitation de tout équipement productif d'énergie re-

nouvelable. La production, le stockage, la commercialisation de toute énergie renouvelable. La prestation de conseils dans le domaine des énergies renouvelables. L'exploitation de bien agricole ainsi que toutes opérations se rapportant à la collecte, à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits de cette exploitation, en lien avec des projets agri-photovoltaïque.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Monsieur Edouard SERRES demeurant à Serres-Gaston (40700), 655 route de la Vallée du Gabas

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions d'actions par l'actionnaire unique et entre actionnaires sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des actionnaires.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Présidence

L24AL01557

## MODIFICATIONS



**DIARD STENKISTE**  
Société Civile Immobilière  
Au capital de 1 000 €  
Siège social : 3, route de Saint Vincent  
40230 Tosse  
813 315 199 RCS Dax

## AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant DUA du 01/03/2024, il a été décidé le transfert du siège social de «3, route de Saint Vincent 40230 Tosse» à «2, allée de la Bouchonnerie 40230 T» à compter du 18/03/2024

L'article 2.2 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS de DAX

Pour avis

La Gérante

L24AL01127



**DIARD-STENKISTE**  
Société d'Exercice Libéral à  
Responsabilité Limitée  
Au capital de 8 000 euros  
Siège social : 3 route Saint-Vincent  
40230 Tosse  
813 562 055 RCS Dax

## AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant AGE du 01/03/2024, il a été décidé le transfert du siège social de «3, route de Saint Vincent 40230 Tosse» à «2, allée de la Bouchonnerie 40230 Tosse» à compter du 18/03/2024

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS de DAX

Pour avis

La Gérante

L24AL01128



**SPFPL de vétérinaire ACEL 95**  
Société de Participations Financières des  
Professions Libérales à forme de SAS  
Au capital de 200.000 €  
Siège social : 3, route de Saint Vincent  
40230 Tosse  
949 187 173 RCS Dax

## AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant décision de l'associée unique du 01/03/2024, le siège social a été transféré de «3, route de Saint Vincent 40230 Tosse» à «2, allée de la Bouchonnerie 40230 Tosse» à compter du 18/03/2024

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS de DAX

Pour avis

La Présidente

L24AL01129



**SPFPL de vétérinaire MAN 13**  
Société de Participations Financières des  
Professions Libérales à forme de SAS  
Au capital de 200.000 €  
Siège social : 3 route de Saint Vincent  
40230 Tosse  
949 187 207 RCS Dax

## AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant décision de l'associée unique du 01/03/2024, le siège social a été transféré de «3, route de Saint Vincent 40230 Tosse» à «2, allée de la Bouchonnerie 40230 TOSSE» à compter du 18/03/2024

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS de DAX

Pour avis

La Présidente

L24AL01130

## In Extenso

**SUD ATLANTIQUE**  
ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère  
40990 Saint-Vincent-de-Paul

**SEL VIDAL**  
Société d'Exercice Libéral à  
Responsabilité Limitée de Médecins  
Au capital de 2.000 euros  
Siège social : 465 Avenue des Thermes  
40180 Tercis-les-Bains  
510 110 828 RCS Dax

Aux termes d'une décision en date du 14 mars 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
L24AL01400

**DE SERPOLAND**  
Exploitation Agricole à  
Responsabilité limitée  
Au capital social de 7.500 €  
Siège Social : 1467 Chemin de Serpolet  
40465 PONTONX SUR L'ADOUR  
848 916 060 R.C.S. DAX

## GÉRANCE

Suivant décision en date du 18.03.2024 l'associé unique a nommé Mme DOUGE Estelle demeurant 1560 Chemin de Ser-

polet 40465 PONTONX SUR L'ADOUR pour une durée illimitée aux fonctions de gérante avec effet au 01.03.2024.  
Mention sera faite au RCS de DAX  
Pour avis.

L24AL01431

## TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2023, les associés de la Société **LES GALLIPS**, Société Civile Immobilière au capital de 324.475,00 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 881 837 017, constituée pour une durée de 99 années, dont l'objet social est l'acquisition en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ont décidé de transférer le siège social de Paris (75015), 52 avenue Félix Faure, à Mimizan (40200), Maison Les Gallips, 10 rue de Contis, à compter du 27 décembre 2023.

Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis et mention, le Gérant

L24AL01476

**SASSO**  
SAS au capital de 966 528,00 euros  
Siège social : Route de Solferino  
40630 Sabres  
Immatriculée au  
RCS Mont-de-Marsan 315 003 343

## AVIS DE NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 Février 2024, il a été pris acte de la démission Monsieur Rafael BEEREN de son mandat de Directeur Général à compter du 10 Février 2024. L'associé unique a décidé de nommer à compter de ce jour Monsieur Pelayo CASANOVAS INFIESTA Pelayo, demeurant Da Costaweg 17, 5615 NA Eindhoven, the Netherlands, en qualité de Directeur Général à compter du 10 Février 2024.

Mention en sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

L24AL01506



**SCP DESTRUHAUT  
GIROUD-DESTRUHAUT**  
32 rue René Vieille  
40270 Grenade-sur-l'Adour  
Tél : 05 58 45 91 06

**SCI DE GARRELON**  
Capital : 1.524.49 €  
148 rue Jules Ferry  
Saint-Pierre-du-Mont (40280)  
SIRET : 391.729.787  
RCS de Mont-de-Marsan (40000)

Aux termes d'une A.G. en date du 15 mars 2024, les associés ont :

- Fixé le nouveau siège social à Saint Pierre-du-Mont (40280) 169 rue Jules Ferry.

- Pris acte de la fin des fonctions de gérante de Madame Josette DUCOR née MASSON.

- Nommé Monsieur Philippe DUCOR, dt à Saint-Pierre-du-Mont (40280), 148 rue Jules Ferry, en qualité de gérant.

Mention sera faite au RCS.

Pour avis.

L24AL01512



**SCP DESTRUHAUT  
GIROUD-DESTRUHAUT**  
32 rue René Vieille  
40270 Grenade-sur-l'Adour  
Tél : 05 58 45 91 06

**SCI du CENTRE COMMERCIAL DE LA  
MOUSTEY**  
Capital : 304 920, 00 €  
148 rue Jules Ferry  
Saint-Pierre-du-Mont(40280)  
SIRET : 451.072.789  
RCS de Mont-de-Marsan (40000)

Aux termes d'une A.G. en date du 15 mars 2024, les associés ont :

- Fixé le nouveau siège social à Saint Pierre-du-Mont (40280) 169 rue Jules Ferry

- Pris acte de la fin des fonctions de gérante de Madame Josette DUCOR née MASSON.

Mention sera faite au RCS

Pour avis.

L24AL01513

## In Extenso

**SUD ATLANTIQUE**  
ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère  
40990 Saint-Vincent-de-Paul

**LAMOUR EST DANS LE PLAT**  
SARL au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
2221 Route Départementale 817  
40300 Port-de-Lanne  
879 899 425 RCS Dax

Aux termes d'une délibération en date du 3 janvier 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Séverine LAMOUR de ses fonctions de gérant à compter 31 décembre 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L24AL01524

Aux termes des décisions des associés du 31.01.2024 de la société

**SAS AUTOMOBILE DACQUOISE  
S.A.A.D**

Société par actions simplifiée au capital de 157.500 euros Siège social : 510 route de Stanquet 40990 Mées, 335 200 309 RCS Dax, il a été décidé de nommer en qualité de Président M. Jean-Pierre MENOUX demeurant à Seignosse (40510) 8 avenue des Gurbettes à compter de ce jour, en remplacement de la société MENOUX & CIE, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS : Dax

Pour avis

L24AL01526

**TEC.GE.FI**

**Alliance CGO**

**LOBATO**

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 238 ALL LE VIGNAC  
40170 LIT ET MIXE  
RCS de DAX n°823 947 742

### AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 12/02/2024 a décidé à compter du 12/02/2024 de :

- nommer en qualité de président M. POTTIER Baptiste, demeurant 32 impasse des Fauvettes, 40170 LIT ET MIXE et de directrice générale Mme SENOBLE Laetitia, demeurant 32 impasse des Fauvettes, 40170 LIT ET MIXE en remplacement de M. POTTIER Jean-François, pour cause de démission.

- Transférer le siège social de la société au 729 route des Lacs, 40170 SAINT JULIEN EN BORN.

Modification au RCS de DAX  
Pour avis  
Le Président

L24AL01538



**Me Daniel BEAUTEMPS**  
Notaire  
51 rue Broustra  
40430 Sore

Aux termes d'un acte reçu par Me Daniel BEAUTEMPS, notaire à Sore le 06 Décembre 2023, Mme Virginia BOUTHÉ a donné 117 parts à M. Philippe PILET, son époux, demeurant ensemble à Argelouse (40430) 397 Route Guirautet de la **SCI LES CASTORS**, dont le siège social est à Argelouse (40430) 397 Route Guirautet,

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : quatre mille deux cents euros (4.200,00 €), divisé en 420 parts sociales de dix euros (10,00 €) chacune.

Pour insertion

L24AL01543

**ATELIERS LANDAIS DE  
MECANIQUE ET SOUDURE**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 30.000 €

Siège social :  
1003 allée Jean d'Arcet  
40280 Haut-Mauco  
920 601 762 RCS Mont-de-Marsan

Suivant procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale de nature extraordinaire en date du 15 mars 2024, il a été décidé dans le cadre des dispositions de l'article L225-248 sur renvoi de l'article L227-1 alinéa 3 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société à compter de ce jour.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Représentant légal

L24AL01564



**CABINET  
D'AVOCATS J.L. DEKENS  
CONSULTANTS  
TJSO**

4 allée Claude Mora  
40000 Mont-de-Marsan

Par décision en date du 13/03/2024, l'associé unique de la **SARL REIS BOIS**, SARL au capital de 6.000 euros dont le siège social est 462 route de la Lande 40260 Linxe, immatriculée au RCS de Dax sous le n° 452 352 891, a décidé, à compter du même jour :

- De transformer la société en Société par Actions Simplifiée ;

- de désigner en qualité de président de la société, pour une durée illimitée, M Eleuterio REIS DE ABREU demeurant à Linxe (40), 462 route de la Lande, par suite de la cessation des fonctions de la gérance comme conséquence de la transformation de la société en SAS ;

- De transférer le siège social au Route de Retgeyre 40260 Linxe.

- De modifier la dénomination sociale qui devient REIS BOIS.

RCS Dax

Le Président

L24AL01572



**NOTAIRE NOUVELLE VAGUE**

Maitre Claire NICOLAS-CHABANNES  
Maitre Paul-Mathieu CHABANNES  
Notaires Associés

**FONCIERE DELIA**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 146.351,06 €  
Siège social : 31 rue Floralia  
13009 Marseille 9<sup>ème</sup> arrondissement  
Transféré : 14 rue des Artisans  
40130 Capbreton  
421 434 341 RCS Marseille

### AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une assemblée générale du 8 mars 2024 les associés de la société ont :

- Nommé en qualité de cogérant à compter du 10 décembre 2023: Madame Pauline SAINT-JEAN, demeurant à Paris 14<sup>ème</sup> arrondissement (75014), 75 bis rue des Plantes et Monsieur Thomas SAINT JEAN, demeurant à Aix-en-Provence (13090), 8 avenue du Pigonnet pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Philippe SAINT-JEAN, gérant décedé.

- Décidé de transférer le siège social du 31 rue Floralia à Marseille 9<sup>ème</sup> arrondissement (13090) au 14 rue des Artisans à Capbreton (40130) à compter du 8 mars 2024

Objet : Location et gestion immobilière

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Modification RCS Dax.

Pour avis

L24AL01586

# In Extenso

**SUD ATLANTIQUE**  
22 rue de Casablanca  
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

**PELOTE PASSION**  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7.500 euros  
Siège social : 2220 Route d'Ugne  
40230 Saubrigues  
442 117 230 RCS Dax

Aux termes d'une délibération en date du 27 février 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PELOTE PASSION a décidé de transférer le siège social du 2220 Route d'Ugne, 40230 Saubrigues au 20-22 Route Nationale 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L24AL01588

### CLÔTURES

**EARL DE LA LANDE**  
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée  
Capital social : 121.050 €  
Siège social : 81, chemin de Pedepontaut  
La Bergerie 40700 Monséjour  
N° 404 824 609 RCS Mont-de-Marsan

### AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 21 février 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Liquidateur

L24AL01505

LES ANNONCES

# Landaises



SE CHARGENT DE LA PUBLICATION  
**DES APPELS D'OFFRES &  
DES AVIS D'ENQUÊTES**

[WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM](http://WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM)



**SCP Olivier DARMALLACQ  
& Philippe DUCASSE**  
Notaires Associés  
à Soustons

**SCI SOLEIL**

SCI au capital de 1.000,00€  
723 Route de la Croix Blanche  
40300 Pey  
RCS Dax : 533 901 708

Par décision de l'AGO en date du 28/02/2024 les associés ont :

- Approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- Donné quitus au Liquidateur, Mme Marie VIVES demeurant à ANGRESSE (40150) 209 Rue de la Marquèze - B13, pour sa gestion et la décharge de son mandat.

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Dax.

Pour avis, Me DARMALLACQ  
L24AL01537



**SCP Olivier DARMALLACQ  
& Philippe DUCASSE**  
Notaires Associés  
à Soustons

**SCI DOMBETTE ET GRANDE VIGNE**

SCI au capital de 1.524,49 €  
15 Allée du Piqueur  
40140 Soustons  
RCS Dax : 348 578 816

Par décision de l'AGE en date du 27/02/2024 les associés ont :

- Approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- Donné quitus au Liquidateur, Mme Claude GORGEARD demeurant à SOUSTONS (40140) 15 Allée du Piqueur, pour sa gestion et la décharge de son mandat.

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Dax.

Pour avis, Me DARMALLACQ  
L24AL01539

**FONDS DE COMMERCE**

**CABINET  
D'AVOCATS JL DEKENS  
CONSULTANTS  
TJSO**  
4 allée Claude Mora  
40000 Mont-de-Marsan

Suivant acte sous seing privé en date du 15 mars 2023 à Mont-de-Marsan, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Mont-de-Marsan, le 18 mars 2024, Dossier 2024 00010563, référence 4004P01 2024 A 00500,

Madame Chantal **DROUILHET**, née le 26 mai 1965 à Saint-Sever (40), demeurant à Hagetmau (40), 10 Lot Jouanin, immatriculée au RCS de Dax sous le N° 538 445 818

a vendu à la société **L.V.E DISTRIBUTION**, société en nom collectif au capital de 8.000 euros dont le siège social est sis 181 route du Moulin 40380 Gibret et immatriculée au RCS de Dax sous le N° 898 888 920,

Un fonds de commerce de vente de presse, souvenirs, articles de fumeur et débit de tabac, vente de papeterie, confiserie, télécartes, cadeaux, jeux, exploité à Tartas (40), 83 place Gambetta,

Moyennant le prix de 223 000 euros.

Les oppositions seront reçues au Cabinet d'Avocats JL DEKENS CONSULTANTS - TJSO sis 42 rue des Jar-

dins 40100 Dax dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

L24AL01519

**CESSION DE DROIT  
AU BAIL**

Suivant acte sous signature privée fait à Mimizan en date du 6 Mars 2024.

La Société **TROUNQUES, SAS** au capital de 3.500 € euros, ayant son siège social 14C Rue de la Poste 40200 Mimizan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 899 500 789 RCS Mont-de-Marsan

A cédé à :

M. Yannick **LE MANCHEC** demeurant 500 Route de Menroux 40410 Pissos

Tous ses droits pour le temps restant à courir, à compter du 14 Février 2024, au bail des locaux qu'il occupait sis 14C Rue de la Poste 40200 Mimizan, moyennant le prix de 20.000,00 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Jean Jacques FLOISSAC, demeurant 93bis Résidence des Trounques 40200 Mimizan, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

L24AL01548



**SARL Laure LARRAN  
Olivier MAYSONNAVE et  
Hélène MOUNAIX**  
Notaires associés  
168 route de Bayonne  
Peyrehorade (Landes)

**CESSION DE FONDS  
DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte authentique reçu le 8 mars 2024 par Maître Laure LARRAN, notaire à Pouillon (40350) - 130 rue du Général Labat, enregistré au SIE de Dax, le 13 mars 2024, dossier 2024 00009967, bordereau : 4004P012024N00403, l'**EUURL CHEZ ANTOINE** au capital de 1.000,00 euros, ayant son siège social 40 route de Habas, (40300) Labatut, immatriculée au RCS de Dax sous le n° 918 285 214 a cédé à la **SAS BOUCHERIE CAYUELA**, au capital de 1.000,00 euros, ayant son siège social 40 route de Habas (40300) Labatut, immatriculée au RCS de DAX sous le n° 984 896 076, un fonds de commerce : commerce de boucherie, charcuterie, plats cuisinés, épicerie, toute activité commerciale en lien avec l'alimentaire, exploités sis 40 route de Habas, 40300 Labatut, moyennant le prix de 25.000,00 euros, s'appliquant :

- Éléments incorporels pour 24.000,00 euros

- Matériel pour 1.000,00 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 1<sup>er</sup> février 2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'étude de Maître Laure LARRAN, notaire à Pouillon (40350) 130, rue du Général Labat, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, le Notaire

L24AL01585

**REGIMES  
MATRIMONIAUX**

**OFFICE NOTARIAL  
L. GINESTA C. GINESTA**  
1058 Av Eloi Ducom  
40000 Mont-de-Marsan

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

1° - Monsieur Philippe **FRANCOIS**, fonctionnaire territorial, demeurant à Mont-de-Marsan (Landes), 8 allée du 1<sup>er</sup> mai Né à Mont-de-Marsan (Landes), le 11 décembre 1961,

2° - Madame Catherine **COMBES**, comptable, demeurant à Mont-de-Marsan (Landes), 8 allée du 1<sup>er</sup> mai Née à Bordeaux (Gironde), le 6 juin 1964,

Modification opérée : adoption du régime de la Communauté Universelle.

Notaire rédacteur de l'acte : Maître Christian GINESTA, Notaire à Mont-de-Marsan (Landes), 1058, avenue Eloi Ducom.

Date de l'acte : 15 mars 2024

Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis, Maître Christian GINESTA

L24AL01510

**AUTRES ANNONCES**

**SCP Olivier DARMALLACQ  
& Philippe DUCASSE**  
Notaires Associés  
à Soustons

**DÉPOT DE TESTAMENT  
AVIS DE SAISINE DE  
LÉGATAIRE**

Art. 1007 du Code civil 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n° 2016-1547 du 28/11/2016

Suivant testament olographe en date du 26/05/2022, M. René **RIOU**, retraité, veuf, non remarié, de Madame Maria Be-goña AURRECOECHEA PASTOR demeurant à 40510 Seignosse (Landes) 10 Avenue de Baïnes. Né à 56110 Gourin (Morbihan) le 3 avril 1938 et décédé à 40510 Seignosse (Landes) le 4 novembre 2023, a institué quatre legs à titre universel.

Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description du testament reçu par Me Olivier DARMALLACQ, notaire à Soustons, le 14/11/2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé de la succes-

sion : Me Olivier DARMALLACQ, notaire associé de la SCP DARMALLACQ ET DUCASSE, titulaire d'un office notarial dont le siège est à Soustons, référence CRPCEN 40047.

Pour avis, Me Olivier DARMALLACQ  
L24AL01576



**SCP François PETGES  
& Stéphane PETGES**  
Notaires Associés  
302 rue du Juston  
40230 Castets-des-Landes

Par testament olographe du 19 septembre 2001, Mademoiselle Renée **CAN-LORBE**, née à Saint-Julien-en-Born, le 07 octobre 1939, demeurant à Saint-Julien-en-Born (40170), route de Contis, «Maniotte», célibataire, décédée à Lit-et Mixe, le 06 octobre 2023, a institué un ou plusieurs légataires à titre universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Nathalie NORMAND, suivant procès-verbal en date du 12 mars 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de Dax, le 13 mars 2024.

Me Nathalie NORMAND

L24AL01589

**TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE MONT-DE-MARSAN**

**OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE**

(Jugement du 15 mars 2024)

**SARL MAISONS GEVA**, 11 Place Raymond Poincaré 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 323 491 688. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2023, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49<sup>ème</sup> 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2024\_4002\_789



**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE REGULIER DE  
NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 58 45 03 03

**CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM**



Hebdomadaire créé en 1944 -  
Édité par COMPO-ECHOS SARL au  
capital de 50 000 €

Siège social :  
108 rue Fondaudège  
33000 Bordeaux

Bureaux landais :  
12 rue du IV-Septembre  
40000 Mont-de-Marsan  
Tél : 05 58 45 03 03  
mail : contact@annonces-landaises.com  
120 av. Georges-Clemenceau  
40100 Dax

Président honoraire :  
Jean-Louis **DUMOLIA**

Directeur de publication :  
Guillaume **LALAU**

Directeur délégué :  
Nicolas **THOMASSET**

Assistante de direction :  
Catherine **DEPETRIS**

Rédactrice en chef :  
Nelly **BÉTAILLE**  
07 85 39 51 22  
n.betaille@annonces-landaises.com

Rédaction : Julie **DUKOURAU**,  
Cécile **AGUSTI**, Hubert **RAFFINI**,  
Anne **TAUTOU**, Isabelle **TRANCOEN**,  
Christine **LAMAISON**

Direction artistique : David **PEYS**  
Maquettistes : Noëllie **SANZ**,  
Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD**  
& Raphaëlle **MOURET**

Responsable Organisation et Systèmes  
d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Webmarketing : Cyrielle **MORFEA**  
Assistante communication digitale :  
Magalie **RICCETTI**

Service annonces légales  
et abonnements : Liliane **DORRER**

Service commercial marchés publics :  
Cathy **DARTHENUCC**  
06 12 98 21 75  
marchespublics@annonces-landaises.com

Service commercial annonces légales :  
Christophe **CLERTEAU**  
c.clerteau@annonces-landaises.com

Publicité : Christine **SABOURIN**  
05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

Direction financière et administrative :  
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :  
Florence **MANOEUVRIER**  
Service comptabilité :  
Élodie **VIGNEAU**

Dépôt légal à parution  
hebdomadaire - Parution le samedi

Impression : **ROTIMPRES**  
Carrer del Pla de l'Estany, sn,  
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : IGS  
(Sainte-Colombe-en-Bruilhais)

Commission paritaire n° 0628 I 83288

ISSN 1270-704X

Prix de vente : 1,50 €

Abonnement annuel papier + web : 50 €

Membre de RésoHebdoEco



**SAS ASSUR-ABO**, 142 Rue de Classun  
40800 Aire-sur-l'Adour, RCS Greffe de  
Mont-de-Marsan 824 464 119. Activités  
des agents et courtiers d'assurances.  
Jugement prononçant la liquidation judi-  
ciaire, date de cessation des paiements  
le 01 Avril 2023, désignant liquidateur  
SELARL EKIP<sup>1</sup>, prise en la personne de  
Me Christophe MANDON 7bis, place  
Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les  
créances sont à déclarer, auprès du liqui-  
dateur ou sur le portail électronique prévu  
par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du  
Code de commerce dans les deux mois  
à compter de la publication au BODACC.  
2024\_4002\_790

**OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

(Jugement du 15 mars 2024)

**SAS AB-BEAUBOIS**, 1480 Chemin de  
Hilleton 40090 Gaillères, RCS Greffe de  
Mont-de-Marsan 952 319 093. Construction  
de maisons individuelles. Jugement  
prononçant l'ouverture d'une procédure  
de redressement judiciaire, date de ces-  
sation des paiements le 01 Décembre  
2023, désignant mandataire judiciaire  
SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en  
la personne de Me Hélène BRANCHU-  
BORD 2, rue du 49<sup>ème</sup> 64100 Bayonne. Les  
créances sont à adresser, dans les deux  
mois de la publication BODACC, auprès  
du Mandataire Judiciaire ou sur le portail  
électronique prévu par les articles L. 814-  
2 et L. 814-13 du Code de commerce.  
2024\_4002\_788

**CONVERSION EN LIQUIDATION  
JUDICIAIRE**

(Jugement du 15 mars 2024)

**SARL DOCAUTO-MPLTP**, 196 bis  
Rue Forestière 40600 Biscarrosse, RCS  
Greffe de Mont-de-Marsan 878 370 584.  
Entretien et réparation de véhicules auto-  
mobiles légers. Jugement prononçant la  
liquidation judiciaire désignant liquida-  
teur SELARL EKIP<sup>1</sup>, prise en la personne  
de Me Christophe MANDON 7bis, place  
Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.  
2024\_4002\_791

**CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

(Jugement du 15 mars 2024)

**HARRAULT Emmanuel Olivier**, Loge-  
ment des Ecoles, 40310 Baudignan, RCS  
Greffe de Mont-de-Marsan 402 830 814.  
Services de soutien à l'exploitation for-  
estière. Jugement prononçant la clôture  
de la procédure de liquidation judiciaire  
pour insuffisance d'actif.  
2024\_4002\_787

**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE MONT-DE-MARSAN**

Dossier N° RG 23/00025. N° Portails  
DBYM-W-B7H-DJK3

Par jugement en date du 14 Mars 2024,  
le Tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan,  
a ouvert une procédure de Redressement  
Judiciaire à l'égard de la **SELARL DU  
DOCTEUR BERGES**, demeurant 13 Bld  
Gallieni 40110 Morcenx-la-Nouvelle.

SIRET/SIREN : 898 644 943

Nom commercial : SELARL DU DOC-  
TEUR BERGES

Activité : Médecin

A constaté l'état de cessation des  
paiements au : Provisoire au 8 Novembre  
2023

A nommé :

Mandataire Judiciaire : SELARL EKIP<sup>1</sup>  
7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-  
Marsan.

Juge Commissaire : Carine VALIAMÉ

A ordonné la publicité dudit jugement.

Les créanciers sont priés de déclarer  
leurs créances entre les mains de la SE-  
LARL EKIP<sup>1</sup> 7 bis place Saint-Louis 40000  
Mont-de-Marsan au plus tard dans les  
DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au  
Bulletin Officiel des Annonces Civiles et

Commerciales avec une déclaration des  
sommés réclamées, accompagnée d'un  
bordereau récapitulatif des pièces pro-  
duites.

Pour extrait, fait à Mont-de-Marsan,

le 14 mars 2024

Le Greffier

L24AL01484

Dossier N° RG 24/00001 - N° Portails  
DBYM-W-B7I-DKDT

Par jugement en date du 14 Mars 2024,  
le Tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan,  
a ouvert une procédure de Sauvegarde  
Judiciaire à l'égard de l'**EARL LABAT**, de-  
meurant 27 route de Lacrouzade 40380  
Poyartin.

SIRET/SIREN / 391 391 588 000 12

Nom commercial : EARL LABAT

Activité: Eleveur de palmipèdes

A nommé :

Mandataire Judiciaire : SELARL EKIP<sup>1</sup>  
7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-  
Marsan

Juge Commissaire : Carine VALIAMÉ

A ordonné la publicité dudit jugement.

Les créanciers sont priés de déclarer  
leurs créances entre les mains de la SE-  
LARL EKIP<sup>1</sup> 7 bis place Saint-Louis 40000  
Mont-de-Marsan au plus tard dans les  
DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au  
Bulletin Officiel des Annonces Civiles et  
Commerciales avec une déclaration des  
sommés réclamées, accompagnée d'un  
bordereau récapitulatif des pièces pro-  
duites.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan

Le 14 mars 2024

Le Greffier

L24AL01496

Dossier N° RG 24/00002. N° Portails  
DBYM-W-B7I-DKP2

Par jugement en date du 14 Mars 2024,  
le Tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan,  
a ouvert une procédure de Redressement  
Judiciaire à l'égard de **Denis DUHAU**  
demeurant 115 allée des Camélias, A 33,  
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse.

SIRET/SIREN : 503 409 765

Nom commercial : Denis DUHAU

Activité : Agent immobilier

A constaté l'état de cessation des paie-  
ments au : Provisoire au 09 janvier 2024.

A nommé :

Mandataire Judiciaire : SELARL MJPA  
prise en la personne de Me Philippine AB-  
BADIE sise 6 place Saint-Vincent 40100  
Dax.

Juge Commissaire : Carine VALIAMÉ

A ordonné la publicité dudit jugement.

Les créanciers sont priés de déclarer  
leurs créances entre les mains de la SE-  
LARL MJPA prise en la personne de Me  
Philippine ABBADIE sise 6 place Saint  
Vincent 4100 Dax au plus tard dans les  
DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au  
Bulletin Officiel des Annonces Civiles et  
Commerciales avec une déclaration des  
sommés réclamées, accompagnée d'un  
bordereau récapitulatif des pièces pro-  
duites.

Pour extrait, fait à Mont-de-Marsan,

le 14 mars 2024

Le Greffier

L24AL01497

ABONNEZ-VOUS

LES ANNONCES  
**Landaises**

SE CHARGENT  
DE VOTRE  
PUBLICITÉ LA PARUTION  
DANS NOTRE JOURNAL  
TOUS LES SAMEDIS



**POUR VOTRE COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

# CDI en fin de CDD ou de mission

Le salarié qui refuse deux propositions de contrat à durée indéterminée à l'issue d'un contrat à durée déterminée ou d'une mission d'intérim, perd ses droits à l'assurance chômage.

**L**a loi Marché du travail de décembre 2022 prévoit que le salarié qui refuse, à deux reprises au cours des 12 derniers mois, une proposition de contrat à durée indéterminée (CDI) pour faire suite à un contrat à durée déterminée (CDD) ou à une mission d'intérim, ne pourra pas bénéficier des droits à l'assurance chômage (loi 2022-1598, Code du travail, articles L 1243-11-1 et L 1251-33-1).

Pour les salariés en CDD, cette disposition s'applique lorsque la proposition de CDI permet d'occuper le même emploi ou un emploi similaire, sur le même lieu de travail, pour une durée de travail équivalente, avec une rémunération au moins équivalente et la même classification.

Pour les salariés en mission d'intérim, la disposition s'applique aux propositions de CDI pour le même emploi ou un emploi similaire, sur

le même lieu de travail. Il n'est en revanche pas exigé que le CDI prévoie une rémunération et une durée de travail équivalentes, ni la même classification.

## OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Les obligations de l'employeur ont été précisées par un décret entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'employeur qui souhaite ainsi poursuivre l'emploi du salarié sous un contrat à durée indéterminée doit notifier au salarié sa proposition de CDI avant le terme du CDD (ou du contrat de mission).

L'employeur doit informer le salarié du délai dont il dispose pour se prononcer et lui indiquer qu'une absence de réponse dans ce délai vaut rejet de cette proposition.

La notification s'effectue par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception, lettre remise en main propre contre décharge, ou par tout autre moyen donnant date certaine à sa réception.

Si le salarié refuse la proposition, l'employeur doit en informer France Travail dans le délai d'un mois.

À réception des informations complètes, France Travail informe le salarié de cette réception et des conséquences du refus de CDI sur l'ouverture de ses droits à l'allocation d'assurance chômage. ■

Références  
Décret 2023-1307 du 28 décembre 2023  
Code du travail, articles R 1243-2 et R 1251-3-1

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+5,97 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2024 : 3 864 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JANVIER 2023	JANVIER 2024	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,6	118,19	+ 3,1 %
INDICE HORS TABAC	113,86	117,16	+ 2,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,65 €		1 766,96 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
Directeur de  
la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	8 201,05	5,6%	8,7%	23,6%	8 201,05	7 318,69	France
SBF 120	6 179,83	5,1%	7,8%	21,4%	6 179,83	5 555,78	France
EURO STOXX 50	5 006,40	5,1%	10,7%	28,1%	5 006,40	4 403,08	Europe
S&P 500	5 170,64	3,3%	8,4%	30,9%	5 175,27	4 688,68	USA
NASDAQ 100	18 025,38	1,9%	7,1%	56,0%	18 302,91	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 738,30	0,1%	0,1%	4,9%	7 772,17	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	17 987,49	5,2%	7,4%	25,1%	17 987,49	16 431,69	Allemagne
SMI	11 577,80	1,6%	4,0%	4,4%	11 790,46	11 091,58	Suisse
NIKKEI	40 003,60	4,0%	19,5%	43,2%	40 109,23	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	3 062,76	5,2%	3,0%	-0,7%	3 084,93	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,35	0,0%	1,9%	48,3%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,20	-0,5%	-13,7%	-18,0%	9,65	8,16	-
ASHLER ET MANSON	3,06	-4,4%	-4,4%	-6,7%	3,20	3,06	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	8,20	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,23	-13,2%	-15,2%	115,7%	2,98	2,23	-
CHEOPS TECHNOLOGY	62,00	-2,4%	-3,9%	1,6%	65,00	53,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	492,00	1,2%	4,2%	8,8%	498,00	470,00	7,7%
EAUX DE ROYAN	88,00	2,3%	-3,3%	2,3%	91,00	82,00	7,0%
EUROPLASMA	0,001	-25,0%	-83,0%	-99,9%	0,005	0,001	-
FERMENTALG	0,67	-12,7%	122,5%	-58,0%	0,93	0,27	-
GASCOGNE	3,50	0,3%	-3,8%	-10,9%	3,64	3,40	-
GPE BERKEM	2,15	-10,0%	-29,7%	-59,4%	3,68	2,15	-
GPE PAROT (AUTO)	8,45	2,4%	2,4%	300,5%	8,45	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	6,35	-26,0%	-49,6%	-74,2%	12,70	6,33	-
HUNYVERS	12,50	-7,1%	-10,7%	6,8%	14,25	12,50	-
I.CERAM	1,61	-59,8%	-44,5%	-86,0%	5,35	1,60	-
I2S	6,80	3,8%	17,2%	7,9%	6,80	5,10	2,1%
IMMERSION	2,00	2,6%	3,1%	-57,8%	2,06	1,79	-
IMPLANET	0,07	1,9%	8,1%	-58,2%	0,09	0,06	-
KLARSEN DATA	2,70	13,4%	-0,7%	39,2%	3,38	2,38	-
LECTRA	31,50	-5,5%	0,8%	-7,5%	34,75	29,15	1,1%
LEGRAND	98,06	9,3%	4,2%	24,3%	98,06	89,08	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	8,26	3,3%	-	-	8,26	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	0,0%	19,0%	0,0%	0,25	0,18	-
OENEO	9,90	-11,6%	-23,3%	-28,0%	12,90	9,90	3,5%
POUJOLAT	15,60	13,9%	-5,5%	-31,0%	16,50	12,80	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	3,15	-17,8%	-10,5%	-16,7%	4,34	3,10	-
VALBIOTIS	3,72	-7,0%	-25,6%	4,8%	5,12	3,72	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR  
« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# MARS@HACK

CONFÉRENCES POUR LES ENTREPRISES



JEUDI 04 AVRIL 2024 | 14H-18H

IUT DE MONT DE MARSAN

Face à l'augmentation exponentielle des attaques informatiques, Mont de Marsan Agglo et ses partenaires locaux - les centres d'expertises en cybersécurité de l'Armée de l'Air et de l'Espace sur la Base aérienne 118, Campus Landes avec son école supérieure du numérique et le département réseaux et télécommunications de l'IUT de Mont de Marsan au sein de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - se mobilisent à nouveau pour permettre à tous les acteurs économiques comme institutionnels de mieux faire face à la menace cyber.

Au programme des conférences, une sensibilisation aux différents types d'attaques et une présentation de solutions possibles adaptées aux petites et grandes entreprises, tous secteurs confondus, par des acteurs régionaux et nationaux.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET INSCRIPTION SUR [MONTDEMARSAN-AGGLO.FR](http://MONTDEMARSAN-AGGLO.FR)

